



TRANSPORTS AERIENS & HEBERGEMENT SUR PLACE

Les organisateurs ont sollicité **CARLSON WAGONLIT TRAVEL** et son partenaire au Maroc, pour votre déplacement (transport & hébergement). Cette consultation a été faite afin de vous faciliter la préparation de votre participation, mais ne constitue pas une obligation. Vous pouvez bien sûr faire appel à votre prestataire habituel.

Transport aérien depuis Paris

CARLSON WAGONLIT TRAVEL a réservé un quota de places d'avion auprès d'**Air France** au tarif groupe sur les vols et aux dates indiqués ci-dessous. L'agence de voyage reste bien entendu à votre disposition pour toute demande sur un autre vol, à une autre date ou encore au départ d'une ville de province. N'hésitez pas à l'interroger !

GROUPE n° 1 : 23/26 janvier 2007

DÉPART DE	ARRIVÉE À	DATE	VOL	HORAIRE DÉPART	HORAIRE ARRIVEE
PARIS CDG 2F	CASABLANCA	23-janvier 07	AF 1896	15H30	17H35
CASABLANCA	PARIS CDG 2F	26 janvier 07	AF 1897	18H25	22H30

GROUPE n° 2 : 22/26 janvier 2007

DÉPART DE	ARRIVÉE À	DATE	VOL	HORAIRE DÉPART	HORAIRE ARRIVEE
PARIS CDG 2F	CASABLANCA	22 janvier 07	AF 1896	15H30	17H35
CASABLANCA	PARIS CDG 2F	26 janvier 07	AF 1897	18H25	22H30

GROUPE n° 3 : 23/25 janvier 2007

DÉPART DE	ARRIVÉE À	DATE	VOL	HORAIRE DÉPART	HORAIRE ARRIVEE
PARIS CDG 2F	CASABLANCA	23 janvier 07	AF 1696	21H05	23H10
CASABLANCA	PARIS CDG 2F	25 janvier 07	AF 1697	07H55	12H00

GROUPE n° 4 : 23/27 janvier 2007

DÉPART DE	ARRIVÉE À	DATE	VOL	HORAIRE DÉPART	HORAIRE ARRIVEE
PARIS CDG 2F	CASABLANCA	23 janvier 07	AF 1896	15H30	17H35
CASABLANCA	PARIS CDG 2F	27 janvier 07	AF 1697	07H55	12H00

NB : Les horaires sont indiqués en heure locale (Maroc = heure de Paris – 1 heure)

Possibilité de prévoir des excédents de bagages
(exemple : pour 10 Kg en plus de la franchise de 20 Kg incluse, dans le tarif aérien :120 €)

HEBERGEMENT A CASABLANCA

Une sélection d'hôtels a été effectuée avec soin et cela dans les diverses catégories d'hôtel qu'offre le parc hôtelier de CASABLANCA. Tous les hôtels sélectionnés sont situés dans le centre ville de Casablanca (sauf le Riad Salam, situé sur la côte).

Le Forum International des Collectivités Locales ayant lieu au Centre international des Expositions et Congrès de l'Office des Changes, route d'El Jadida, un service de navette sera assuré entre les hôtels et le centre des expositions.

A) HOTELS ** (normes locales)**

LE MERIDIEN ROYAL MANSOUR : Hôtel de 182 chambres situé en plein cœur de Casablanca Avenue des F.A.R. Il est certainement actuellement un des meilleurs hôtels de la ville. Les chambres confirmées par l'hôtel sont de catégorie standard.

PALACE D'ANFA : Hôtel de 156 chambres ouvert en Juillet 2003. Bel établissement avec un style très design.

B) HOTELS ** (normes locales)**

LES SAISONS, Petit hôtel de 45 chambres qui a ouvert au mois de Mai 2003, situé à proximité du Méridien. Il bénéficie de chambres tout confort avec un restaurant agréable de style américain.



1^{er} Forum International des Collectivités Locales
Casablanca - Maroc - 24, 25 et 26 janvier 2007 - www.ficlmaroc.com

RIVOLI, (ex-El Kandara) Hôtel de 213 chambres situé sur le boulevard d'Anfa, les chambres sont de bonne taille, bien décorées et disposent de tout le confort.

KENZI BASMA, Hôtel de 115 chambres toutes rénovées fin octobre 2003, situé à 5 minutes de la gare. Il offre des prestations de qualité à la clientèle d'affaire et de tourisme.

RIAD SALAM, Seul hôtel non situé au cœur de Casablanca mais sur la côte à 3 km dans la partie sud de la ville ; il est donc un peu excentré. Les amateurs d'embruns pourront trouver le lieu agréable. 202 chambres – Centre de Thalasso « le Lido » attenant à l'hôtel.

Prix indicatif du forfait par personne

Base forfait avion (départ Paris) + 4 ou 3 ou 2 nuits d'hôtel en chambre individuelle + transferts aéroport / hôtel / aéroport + navette vers l'expo + assistance de Carlson

Base :	Forfait groupe 1 23/26 janvier 07	Forfait groupe 2 22/26 janvier 07 ou Forfait groupe 4	Forfait groupe 3 23/25 janvier 07
KENZI BASMA	640 €	700 €	580 €
RIVOLI	670 €	740 €	600 €
LES SAISONS	750 €	660 €	590 €
RIAD SALAM	750 €	660 €	590 €
PALACE D'ANFA	975 €	820 €	695 €
MERIDIEN ROYAL MANSOUR	1 040 €	855 €	720 €

Attention : Ces prix sont susceptibles de changer en fonction des confirmations d'AIR FRANCE

Ces prix incluent :

- ✓ le transport aérien PARIS - CASABLANCA - PARIS aller-retour, tarif groupe sur les vols indiqués ci-dessus sans possibilité de mixer les groupes entre eux et sous réserve que Carlson regroupe au minimum 10 personnes pour chacun des groupes proposés (si tel n'était pas le cas, une proposition alternative serait faite un mois avant le départ avec le report sur un autre groupe ou un forfait calculé sur un tarif aérien individuel)
- ✓ les taxes aériennes sont à ce jour de 78 € pour les départs de Paris (taxe pouvant évoluer d'ici le départ...)
- ✓ 4 nuits d'hôtel en chambre individuelle pour le groupe 1, 3 nuits pour le groupe 2 et 2 nuits pour le groupe 3
- ✓ les petits déjeuners, les transferts aéroport- hôtel - aéroport
- ✓ les services d'une navette matin et soir hôtel / expo / hôtel les 24, 25 et 26 janvier 2007.
- ✓ les taxes locales, l'assistance sur place de Carlson

Ils n'incluent pas :

- ✓ les repas et les boissons
- ✓ l'assurance facultative annulation/rapatriement/assistance, perte de bagages soit : 50 Euros par personne
- ✓ Les services non mentionnés

Nota : Ces tarifs ont été calculés le 5 juin 2006. Ils sont susceptibles de réajustement d'ici la date de départ, notamment en cas de fluctuation du taux de change bancaire (1 Dirham Marocain = 0,092 Euro) et/ou d'une augmentation des taxes aériennes.

Formalités pour les ressortissants français : passeport en cours de validité

Important : Le Service des Missions Economiques de Carlson Wagonlit Travel est bien entendu à votre disposition pour l'étude de toute variante : extension après la manifestation, voyage en classe affaires et plus généralement prestations à la carte. **N'hésitez pas à contacter :**

Anne SEVIN
Service des Missions Economiques
CARLSON WAGONLIT TRAVEL
5 rue Catulle Mendès 75017 PARIS
Tél : 01 53 57 01 36 ou 01 53 57 01 32 Fax : 01 53 57 01 33
Email : asevin@carlsonwagonlit.fr



BON DE COMMANDE

Bon à retourner à :

Avant le 18 décembre 2006

CARLSON WAGONLIT TRAVEL

A l'attention de Mme Anne SEVIN

5 rue Catulle Mendès

75017 PARIS

Tél : 01 53 57 01 36 -Fax : 01 53 57 01 33

asevin@carlsonwagonlit.fr

Société _____

Nom du voyageur _____ Prénom _____

Adresse de la Société _____

Ville _____ N° SIRET _____

Téléphone _____ Fax _____

E-mail _____

- Formule groupe départ Paris. Préciser le choix.....
 Formule individuelle. Préciser les dates de voyages, la ville de départ de France la compagnie aérienne souhaitée et la classe réservation

N° carte de fidélité Skyblue (ex-Fréquence Plus AF) _____

choix d'hôtel _____

date arrivée _____ date de départ _____

type de chambre : single (1 personne) ou double (2 personnes): rayer la mention inutile
assurance facultative annulation /rapatriement/assistance/bagages

autres services demandés (sur devis).

Préciser : _____

Ci-joint un acompte de 300€ par personne, par chèque libellé à l'ordre de **CSVT**.

Le solde du déplacement devra être réglé à réception de la facture.

Les réservations ne seront garanties qu'après réception du chèque d'acompte.

Je soussigné(e), _____, agissant pour moi-même et pour le compte des autres personnes inscrites, certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières de ce voyage.

Mentions manuscrites "Lu et approuvé"

A, _____ le _____

Signature



CONDITIONS GENERALES DE CARLSON WAGONSLIT TRAVEL

INSCRIPTION : Elle implique l'adhésion à nos conditions et doit être accompagnée d'un acompte de **300 €**.

SOLDE : Il est exigé à réception de la facture, et dans tous les cas **AVANT LA DATE de DEPART**.

GARANTIE ASSURANCE : Nous pouvons contracter auprès de PRESENCE ASSISTANCE un contrat « CGU Courtage » garantissant les participants aux voyages des risques ci-après :

1 - ANNULATION DU VOYAGE

Par suite d'incapacité attestée médicalement de ne pouvoir participer au voyage. (Cette garantie est étendue aux participants, conjoint, descendants ou ascendants) ; par suite d'empêchement professionnel reconnu par l'assureur

Sont exclus de la garantie les sinistres résultants :

* de décision aléatoire du participant d'annuler son voyage ;

*** de maladie ou accident grave n'impliquant pas la cessation de toute activité professionnelle ou autre, n'interdisant pas de quitter la chambre ;**

* de maladie, d'accident ou des suites d'accident, médicalement constatés, avant la date d'inscription au voyage.

Franchise de 10 % du montant total avec un minimum de 45 € par sinistre

Obligation en cas de sinistre :

L'assuré s'engage à fournir à l'agence organisatrice tous documents et renseignements désirés, notamment :

*** certificats médicaux ou d'hospitalisation précisant la nature exacte de la maladie et stipulant entre autres que l'intéressé a du garder la chambre et a cessé toute activité professionnelle à la date de départ du voyage ;**

* photocopie des ordonnances, analyses ou autres examens pratiqués, comportant les vignettes des médicaments prescrits ;

* photocopie des décomptes de Sécurité Sociale ou Organisme similaire relatifs au remboursement des frais de traitement et au paiement d'indemnités journalières.

L'assuré devra enfin, sous peine de déchéance, permettre l'accès du dossier au médecin contrôleur désigné par l'agence organisatrice ou la Compagnie d'Assurance auprès du malade.

2 - LES FRAIS DE RAPATRIEMENT

Lorsque celui-ci est rendu nécessaire par l'état de santé du participant empêchant de poursuivre son voyage ou de revenir à la date prévue.

Retour des membres de la famille ou des personnes accompagnant l'assuré en cas de rapatriement médical ou de décès de celui-ci. Frais pris en charge à concurrence d'un transport aérien en classe économique.

Retour de l'assuré en cas de maladie grave ou de décès d'un membre de sa famille (conjoint, ascendant, descendant). Frais pris en charge à concurrence d'un transport aérien en classe économique.

3 - BAGAGES, EFFETS OU OBJETS PERSONNELS

L'assurance comprend le vol, l'incendie, les dommages et la perte totale ou partielle des objets et des effets personnels emportés en voyage par l'assuré. Cette garantie s'exerce à concurrence de 1 525 € par sinistre.

L'assuré s'engage à fournir tous les documents demandés par la Compagnie sur le sinistre. En cas de vol, l'assuré doit immédiatement déposer une plainte auprès des autorités locales du pays où il se trouve.

FRAIS D'ANNULATION

*Plus de 45 jours avant le départ: 30 Euros par personne pour frais de dossier plus prime d'assurance

*Entre 45 et 30 jours: 30 % du montant total du voyage (montant de la prime d'assurance en sus)

*Entre 29 et 16 jours avant le départ: 75 % du montant total du voyage (montant de la prime d'assurance en sus)

*Entre 16 jours et le jour du départ: 100 % du montant total du voyage (montant de la prime d'assurance en sus)

FRAIS D'ANNULATION (pour les autres tarifs aériens individuels)

Les frais sur les tarifs individuels imposés par les compagnies aériennes pouvant être plus contraignant que ceux mentionnés ci-dessus, ils seront précisés au cas par cas. Dans tous les cas un montant forfaitaire MINIMUM de 30 € serait retenu en cas d'annulation intervenant à moins de 30 jours du départ :

PRIX - SERVICES

Les prix indiqués dans ce programme ont été calculés sur la base des tarifs aériens et taux de change en vigueur mentionnés et peuvent être majorés ou diminués suivant les fluctuations.

L'agence se réserve le droit d'annuler un départ en groupe qui ne réunirait pas le nombre suffisant de participants mais en préviendra les participants au plus tard 30 jours avant le départ avec une proposition de report soit sur une autre formule groupe soit sur une formule individuelle.